Atlas social de la France
ISSN : 3100-0797
Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)
https://atlas-social-de-france.fr/

Contester les inégalités scolaires par l'espace ?

Lorenzo Barrault-Stella et Félicie Roux



Photo : F. Roux, Archives d'enquête, 2017,
CC 4.0 BY NC SA

https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1370

DOI : https://doi.org/10.48649/asf.1370

Référence électronique

Lorenzo Barrault-Stella et Félicie Roux, « Contester les inégalités scolaires par l'espace ? », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Luttes et mobilisations : manifester, bloquer, être réprimé·es*, mis en ligne le 08 novembre 2026, consulté le 09 novembre 2026. URL : https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1370 - DOI : https://doi.org/10.48649/asf.1370

Licence

CC 4.0 - BY

Contester les inégalités scolaires par l'espace ?

Lorenzo Barrault-Stella et Félicie Roux



Photo : F. Roux, Archives d'enquête, 2017, CC 4.0 BY-NC-SA

RÉSUMÉ

Français

En France, les ressorts sociaux des inégalités scolaires sont documentés de longue date et largement publicisés mais, paradoxalement, on observe relativement peu de contestations collectives les dénonçant en ces termes. Les recherches en sciences sociales mettent plutôt en évidence la centralité des cadrages spatiaux qui tendent à s'imposer dans les luttes autour de l'école. Cette forme de spatialisation des inégalités, pour partie entretenue par l'État, façonne l'espace des possibles de nombre de mouvements et rend plus improbable l'extension des contestations.

INDEX

Mots-clés

école, enseignant.es, inégalités scolaires, luttes, collectifs, spatialisation des inégalités, spatialisation des contestations, ségrégation, inégalités territoriales

Index géographique

Seine-Saint-Denis

SOMMAIRE

Figure 1. Un exemple de cadrage spatial avec une banderole « Zones prioritaires en colère »
Contester les inégalités territoriales depuis l'école en Seine-Saint-Denis
Figure 2. Carte collaborative produite par des militant·es parents d'élèves et usage militant de celle-ci auprès des médias
Les effets des catégorisations spatiales des luttes

TEXTE INTÉGRAL

1 Les motifs comme les formes des mobilisations collectives des familles autour d'enjeux scolaires sont particulièrement diversifiés, qu'elles aient lieu au sein d'associations de parents d'élèves telles la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP), ou de collectifs plus informels. Toutefois, qu'elles soient contestataires ou non, ces actions ne portent généralement pas directement sur les inégalités scolaires et leurs fondements sociaux, mais recourent la plupart du temps à des *cadrages spatiaux*. Ceux-ci sont portés tant par des parents d'élèves ou des élèves que par des enseignant·es comme d'autres groupes professionnels qui mobilisent des catégories liées à la ségrégation, la mixité (comme les labels « éducation prioritaire » ou la carte scolaire) ou, plus largement, aux inégalités territoriales (manque de moyens dans les « zones prioritaires », fermetures de « nos » classes en milieu rural, etc.). La spatialisation des représentations politiques en jeu dans les contestations scolaires est observable dans des cas diversifiés, comme l'illustre la figure 1 relative aux mobilisations pour des « zones prioritaires ».

Figure 1. Un exemple de cadrage spatial avec une banderole « Zones prioritaires en colère »



Source : Archives d'enquête, Félicie Roux, Saint Denis, 2017, CC BY-SA-NC 4.0.

2 La question des inégalités et de la ségrégation est alors abordée à différentes échelles selon les mobilisations. Elles concernent certaines rues ou alors un quartier (les projets de re-sectorisation des collèges à Paris par exemple) et peuvent émerger dans différents contextes résidentiels (espaces mixtes urbains, quartiers populaires périphériques). Si la dimension spatiale des inégalités scolaires est indéniable, ces cadrages n'ont pour autant rien d'évident et doivent donc être interrogés.

Contester les inégalités territoriales depuis l'école en Seine-Saint-Denis

3 En atteste une recherche menée par Félicie Roux dans le département de Seine-Saint-Denis, connu pour ses forts taux de pauvreté et sa ségrégation sociale comme raciale élevée. Il a été marqué par l'industrialisation, le développement de quartiers ouvriers, l'implantation d'un communisme municipal et connait de profondes mutations depuis les années 1970 : désindustrialisation et tertiarisation de l'économie, paupérisation et accroissement des classes moyennes, dynamiques localisées de gentrification. Le département a été construit comme une catégorie politique, il est la cible de nombreuses politiques publiques notamment dans le domaine scolaire, à l'image des « 9 mesures pour les écoles de Seine-Saint-Denis » annoncées en novembre 2014, des « plans de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis » annoncés par le gouvernement comme celui de 1998 dans le secteur de l'éducation, etc. Plus largement, les discours médiatiques consacrent le « 93 » comme figure archétypale des quartiers populaires.

4 En 2014, un collectif de parents d'élèves de Saint-Denis, dont le noyau dur est très majoritairement composé de classes moyennes et supérieures, saisit le Défenseur des droits en dénonçant une « discrimination territoriale » dans le secteur éducatif au regard des nombreuses absences non-remplacées d'enseignant·es dans le premier degré. Dans le sillage de l'histoire longue des luttes locales comme les contestations enseignantes de la fin des années 1990 étudiées par F. Poupeau, et plus récemment du collectif d'Épinay sur Seine né 2011 et suivi par C. Hancock et ses collègues, ce collectif formule la revendication d'une « égalité républicaine », à savoir le principe d'homogénéisation territoriale des services publics. Dans le même temps, il fait référence aux politiques d'éducation prioritaire – la concentration des problèmes sociaux et le cumul de handicaps – pour justifier la contestation, comme le suggère la figure 1. Ceci s'explique par les façons dont le territoire s'est imposé comme une catégorie incontournable de la puissance publique, notamment dans le champ

éducatif, à travers un double mouvement de spatialisation des problèmes sociaux et de territorialisation des politiques éducatives.

5 Bien que les parents mobilisé·es à Saint-Denis expriment des préoccupations scolaires variées, la circulation de ce cadre d'interprétation spatialiste dans le débat public comme dans les réseaux militants s'explique par l'effet d'évidence qui permet l'adhésion à ce mot d'ordre par des groupes sociaux contrastés. Cela permet en 2016 une extension circonscrite *à l'échelle départementale* de la mobilisation en faveur de « l'égalité territoriale ». Il ne s'agit pas de défendre « son » école mais bien la situation d'un « territoire », jugée inégalitaire dont le traitement différentiel est imputé à l'État. Or, pour obtenir un engagement étatique national, les collectifs ont intérêt à se fédérer et réaliser des sauts scalaires (de l'école à la ville, des villes au département… mais pas au-delà). C'est ce que montre la carte produite par les militant·es (figure 2).

Figure 2. Carte collaborative produite par des militant·es parents d'élèves et usage militant de celle-ci auprès des médias



Source : Archives d'enquête, Félicie Roux, Saint Denis, 2016, CC BY-SA-NC 4.0.

6 L'usage militant de la carte assure ainsi une montée en généralité de la cause *à l'échelle d'un territoire* – par la preuve de la récurrence des problèmes en son sein – et atteste ensuite auprès des médias comme

des institutions de l'ampleur de la mobilisation à partir de la représentation de son essaimage dans de nombreux établissements du département. Si ce jeu d'échelles a fonctionné, c'est en raison de la structuration de la mobilisation et des ressources détenues par les militant·es donnant le ton aux contestations. Ces dernier·es ont en effet joué de registres variés de protestation – discrets et fortement institutionnalisés (courriers, délégations dans des administrations, etc.) comme conflictuels et plus visibles (occupations d'établissements, rassemblements, manifestations, etc.) tout en s'assurant une médiatisation par la détention par certain·es militant·es d'un « carnet d'adresses » et de dispositions à théâtraliser leurs actions. Ils ont investi la proximité tout autant que fait valoir leurs intérêts territorialisés au ministère où deux délégations ont d'ailleurs été reçues en avril 2016, l'une s'appuyant sur la mobilisation de la FCPE, l'autre sur l'alliance avec des élu·es. Ces mobilisations collectives révèlent des asymétries fortes dans les manières par lesquelles les différents groupes sociaux et ethno-raciaux font valoir leurs intérêts auprès des institutions publiques, qu'il s'agisse de négocier localement le déploiement de l'action publique ou de s'accommoder des contraintes étatiques. Car les collectifs contestataires étudiés en Seine-Saint-Denis sont, comme d'autres ailleurs, structurés par les parents les mieux dotés localement. En présentant leurs intérêts sociaux sous l'angle de ceux d'un territoire sous-doté par la puissance publique, ceux-ci tendent à légitimer leur leadership au sein de mobilisations pourtant fondées sur l'alliance de groupes sociaux et raciaux plus diversifiés. La spatialisation des revendications comme du répertoire d'actions implique, ici comme dans d'autres cas soulignés par d'autres travaux de sciences sociales (par exemple sur les fermetures de classes étudiées par L. Barrault-Stella), une invisibilisation de certains intérêts sociaux des groupes minoritaires, que l'enquête sur la Seine-Saint-Denis a permis de saisir par ailleurs.

Les effets des catégorisations spatiales des luttes

7 Ce phénomène de spatialisation des contestations scolaires se retrouve au-delà des seuls contextes urbains ou péri-urbains, comme en attestent les protestations contre les fermetures de classes dans

les mondes ruraux. Il s'inscrit aussi dans les luttes de catégorisations au sein desquelles les sciences sociales sont inévitablement engagées : les termes de « ghetto », de « quartiers » ou de « banlieues » s'articulent avec d'autres catégorisations spatiales du monde social, par exemple la « France périphérique », ou encore les territoires « abandonnés » caractérisés par des formes de retrait des services publics. Un regard comparatif sur des mobilisations dans d'autres contextes nationaux met cependant en évidence des cadrages différenciés des contestations scolaires tout comme d'identification et de formulation des problèmes suscités par la puissance publique. Le cas de fermetures d'écoles aux États-Unis dans des villes comme Chicago ou Philadelphie montrent que les groupes mobilisés dénoncent également des politiques qui concernent en premier lieu des quartiers défavorisés des villes, mais pour mettre en exergue moins des *territoires* discriminés que les *groupes* qui y résident, notamment des milieux populaires et des minorités raciales.

8 Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les succès de ces actions contestataires, comme dans le cas de la Seine-Saint Denis, tendent en France au moins à être cantonnés à des *effets aussi localisés que précaires* au plan temporel. Ceux-ci dépendent de la continuité des mobilisations en dépit du *turn over* structurel de ces engagements liés à l'avancement des scolarités comme au vieillissement militant. Tout se passe comme si la spatialisation des problèmes et des contestations scolaires contribuait à la fois à euphémiser les inégalités sociales dans leurs différentes dimensions (de classe, de race, de genre, de sexualité, etc.) et à circonscrire l'espace des possibles contestataires en réduisant la portée des critiques à un territoire singulier.

9 Les mobilisations lycéennes de 2026 rappellent l'importance de ces cadrages spatiaux. Elles trouvent leur origine dans des établissements de banlieues populaires franciliennes, à partir de la dénonciation de longue date des disparités spatiales de moyens alloués. Or leur extension nationale a été permise par l'évolution vers des cadrages plus généraux vers un « droit à l'éducation » et l'amélioration des conditions d'étude, tout en tentant de maintenir une visibilité des quartiers populaires.

BIBLIOGRAPHIE

Ayed Choukri Ben, 2018, « Éducation et territoire. Retour sur un objet sociologique mal ajusté », *Les Sciences de l'éducation*, 51 (1), DOI : 10.3917/lsdle.511.0015

Barrault-StellaLorenzo, 2013, *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*, Paris, Dalloz.

Barrault-Stella Lorenzo, 2016, « Produire un retrait de l'État acceptable. Les politiques de fermetures scolaires dans les mondes ruraux contemporains », *Gouvernement et action publique*, n°3, p. 33-58, DOI : 10.3917/gap.163.0033

Barthélemy Martine, 1995, « Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France », *Revue française de sociologie*, 36 (3), p. 439-472, URL : rfsoc_0035-2969_1995_num_36_3_5066

Blanchard Marianne et Cayouette-Remblière Joanie, 2016, *Sociologie de l'école*, Paris, France, La Découverte.

Ewing Eve L., 2018, *Ghosts in the Schoolyard: Racism and School Closings on Chicago's South Side*, Chicago, IL, University of Chicago Press.

Gilbert Pierre, 2024, *Quartiers populaires : défaire le mythe du ghetto*, Paris, France, Éditions Amsterdam.

Good Ryan M., 2017, « Invoking landscapes of spatialized inequality: Race, class, and place in Philadelphia's school closure debate », *Journal of Urban Affairs*, 39 (3), p. 358-380, DOI : 10.1080/07352166.2016.1245069

Hancock Claire, Lelévrier Christine, Ripoll Fabrice et Weber Serge (dir.), 2016, *Discriminations territoriales : entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*, Paris, éditions L'œil d'or.

Poupeau Franck, 2004, *Contestations scolaires et ordre social : les enseignants de Seine-Saint-Denis en grève*, Paris, Éd. Syllepse.

Roux Félicie, 2018, « Discrimination territoriale ? Les mobilisations de parents d'élèves en Seine-Saint-Denis », *Métropolitiques*, URL : https://metropolitiques.eu/Discrimination-territoriale-Les-mobilisations-de-parents-d-eleves-en-Seine.html

Roux Félicie, 2022, *Depuis le quartier, face à l'État : politiser les inégalités territoriales : Sociogéographie des contestations parentales en Seine-Saint-Denis*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, DOI : 10.70675/0502567bz8fc7z4861zbfc6zd693c82a48d0

Tissot Sylvie et Poupeau Franck, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 159, n° 4, p. 49, DOI : 10.3917/arss.159.0004

Van Zanten Agnès, 2009, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF.

AUTEUR.E.S

Lorenzo Barrault-Stella

Politiste et sociologue, Directeur de recherche au CNRS et membre du CRESPPA-CSU au sein des Universités Paris 8 et Paris Ouest Nanterre. Questionnant transversalement les relations mouvantes entre l'ordre politique et l'ordre social, ses recherches articulent deux volets : d'une part, la transformation des Etats, des institutions publiques et des modes de gouvernement (à travers des enquêtes relatives à une diversité de secteurs, dont l'éducation et l'Etat social) ; d'autre part, les reconfigurations de la condition de gouverné·e et des inégalités protéiformes entre les groupes sociaux face au pouvoir (à travers des enquêtes portant sur la réception des politiques publiques, les usages sociaux des administrations et du droit, les conduites électorales et les contestations collectives, entre autres dans le champs de l'éducation).
lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr
IDREF : https://www.idref.fr/114644055
ORCID : http://orcid.org/0000-0003-3783-8483
HAL : https://cv.archives-ouvertes.fr/barrault-stella-lorenzo

Félicie Roux

Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université d'Albi, chercheuse au sein de l'UMR LISST, ses travaux portent sur la dimension spatiale des processus politiques en interrogeant plus particulièrement les incidences du contexte résidentiel sur les comportements politiques de groupes sociaux contrastés. Sa thèse a porté sur des contestations de parents d'élèves en Seine-Saint-Denis, elle s'engage dans un projet collectif sur le vote dans des espaces ruraux populaires et poursuit un travail sur les processus de politisation parentale.
felicie.roux@univ-jfc.fr
IDREF : https://www.idref.fr/269216367
HAL : https://cv.archives-ouvertes.fr/felicie-roux